



Ville de Mont-Saint-Hilaire
Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LA DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE 130-140, RUE SAINTE-ANNE

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'une demande d'émission d'un certificat d'autorisation pour la démolition d'un bâtiment a été déposée au Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement de la Ville de Mont-Saint-Hilaire concernant le bâtiment suivant :

- 130-140, rue Sainte-Anne.

Que le comité de préservation du patrimoine bâti étudiera le 8 décembre 2020, lors d'une séance à huis clos, la demande d'émission du certificat d'autorisation de démolition.

Conformément au Règlement sur la démolition d'immeubles numéro 1240, toute personne qui désire s'opposer à la demande d'émission du certificat d'autorisation pour la démolition de l'immeuble précité doit faire connaître son opposition par écrit.

Les personnes désirant s'opposer à la délivrance dudit certificat peuvent donc faire parvenir leur opposition motivée écrite dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 3 décembre 2020, au bureau de la greffière à l'adresse courriel suivante : greffe@villemsh.ca ou par la poste au 100, rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire (Québec), J3H 3M8, en incluant obligatoirement les informations suivantes : son nom et prénom, son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel, et ce, afin de pouvoir être contactées facilement.

Toutes oppositions reçues seront soumises aux membres du comité de préservation du patrimoine bâti pour considération à la séance du 8 décembre 2020 lors de laquelle ledit comité prévoit rendre sa décision sur la demande.

Un enregistrement de la séance du comité du patrimoine bâti sera disponible pour visionnement, par la suite, sur le site Internet de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

Le projet, au soutien de la demande d'émission d'un certificat d'autorisation de démolition pour l'immeuble situé au 130-140, rue Sainte-Anne, peut être consulté sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://www.villemsh.ca/services-aux-citoyens/conferences-et-rencontres-citoyennes>, et ce, à compter du 18 novembre 2020.

Donné à Mont-Saint-Hilaire,
Ce 18 novembre 2020

(S) Michel Poirier

MICHEL POIRIER
GREFFIER ADJOINT